

DEC200556SGCN

Décision relative à la nomination des experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ouverts au titre de l'année 2020

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS;

Vu l'arrêté du 26 novembre 2019 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2^{ème} classe du CNRS;

Vu l'arrêté du 26 novembre 2019 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale du CNRS;

Vu l'arrêté du 17 janvier 2018 portant attribution de fonctions au CNRS;

Vu l'avis du conseil scientifique du 27 janvier 2020.

DECIDE

Article 1

Sont nommés experts des jurys d'admissibilité des concours de recrutement de chercheurs ci-dessous désignés, ouverts au titre de l'année 2020, les personnes dont les noms suivent :

Prénom Nom	Section	Grade N° Concours
François OZANAM	Section 14	Concours DR2 13/01
Chantal CRENN	Section 38	Concours CRCN 52/02
Frédéric DRUON	Section 08	Concours CRCN 54/02 Concours DR2 54/01

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

CNRS
Campus Gérard Mégle
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16
T. 01 44 96 40 00
www.cnrs.fr

Antoine PETIT

